

Journée mondiale de l'alimentation : SOLAAL et la MSA publient un guide sur le glanage solidaire

15 octobre 2023

Depuis plusieurs années, les délégués de la Mutualité sociale agricole (MSA) s'engagent sur la thématique de la solidarité alimentaire au côté de SOLAAL. Le glanage solidaire, qui consiste à récupérer des produits agricoles non récoltés pour les mettre à disposition des associations d'aide alimentaire, contribue à l'accès de tous à l'alimentation, et en particulier à des fruits et légumes frais.

Pour développer cette démarche solidaire, la MSA et SOLAAL publient un guide méthodologique fondé sur des retours d'expériences et enrichi des témoignages de tous les acteurs qui ont participé à un glanage : professionnels agricoles, délégués MSA, associations d'aide alimentaire, corps enseignant. On note ainsi une véritable mobilisation autour de la sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire, mais aussi contre la précarité.

« *Le glanage solidaire apporte une solution aux professionnels agricoles confrontés à des problèmes d'invendus, tout en aidant ainsi les personnes en précarité alimentaire. Il crée également du lien social entre les acteurs du monde agricole et les bénévoles des associations d'aide alimentaire, les personnes qu'elles accueillent, des jeunes lycéens* », déclare Angélique Delahaye, présidente de SOLAAL.

« *La MSA joue un rôle moteur dans les solidarités alimentaires et le glanage solidaire en fait partie. Je me réjouis de constater que les délégués MSA sont facilitateurs dans l'organisation de cette action solidaire* » se félicite Pascal Cormery, président de la Caisse centrale de la MSA.

Retrouvez le guide : <https://bit.ly/46MCGvm>

CONTACT SOLAAL

Dorothee Briumont

01 53 83 47 89 - 06 11 78 77 38

d.briumont@solaal.org

CONTACT CCMSA

presse@ccmsa.msa.fr

SOLAAL est une association reconnue d'intérêt général, qui organise gratuitement les dons entre les acteurs des filières agricoles et alimentaires et les associations d'aide alimentaire. Elle rassemble 42 organisations issues des secteurs agricole, industriel, de la grande distribution, des interprofessions agricoles et alimentaires et des marchés de gros. La présidente de SOLAAL est Angélique DELAHAYE, maraîchère.

Depuis sa création en 2013, SOLAAL a distribué 30 000 tonnes de produits agricoles, soit l'équivalent de 60 millions de repas. Elle s'appuie sur un réseau de 10 antennes régionales.

Retrouvez SOLAAL sur www.solaal.org, [twitter](#), [facebook](#), [LinkedIn](#).

La MSA

Les 13 760 délégués MSA et l'ensemble de ses salariés sont engagés au quotidien pour accompagner les actifs et les retraités du monde agricole. Avec 28,1 milliards de prestations versées à 5,2 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France, se distingue par son organisation en guichet unique. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-